

n° 15_2025DEL
Nomenclature n° 752

Nombre de membres : 27
Présents : 21
Votants : 26

Envoyé en préfecture le 05/02/2025

Reçu en préfecture le 05/02/2025

Publié le

ID : 045-214501736-20250130-15_2025DEL-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE JARGEAU

Séance du 30 janvier 2025



L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil municipal, dûment convoqués le vingt-trois janvier deux mille vingt-cinq, se sont réunis à la salle du Conseil municipal de la mairie, sous la présidence de Mme Sophie HERON, Maire.

Étaient présents : Mme Sophie HÉRON, Mme Virginie GUIRAUD, M. Alain MARGUERITTE, M. Jean-Pierre MISSERI, Mme Claudine BEGON, M. Denis ROUET, M. Jean-Michel BOUARD, M. Jacques LEROY, Mme Marielle LAMBERT, Mme Marie-Claire NIAF, Mme Laurence PELLÉ, M. Clément RIGAL, Mme Julie GOUSSU, M. Brice LE BONNIEC, Mme Cristina DRAGOMIR, M. Jean-Michel LAPEYRONIE, M. Alexandre RADIN, M. Julien JEROME, M. Fabrice POUPET, M. Antoine GUYON, Mme Virginie POITOU.

Étaient absents/excusés :

Mme Edwige CHOURAQUI, procuration donnée à Mme Sophie HÉRON
Mme Cédeline BLANCHON, procuration donnée à Mme Virginie GUIRAUD
Mme Christine LEFEVRE, procuration donnée à M. Alain MARGUERITTE
M. Jérôme POITOU, procuration donnée à Mme Virginie POITOU
Mme Lucile RIGAL, procuration donnée à M. Clément RIGAL
M. Ulrich PADONOU

Mme Julie GOUSSU est élue secrétaire de séance à l'unanimité.



15-2025DEL – APPROBATION DU RENOUELEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES MEMBRES DU PACT DE « LA CONSTELLATION CULTURELLE »

Dans le cadre de la gestion du PACT, la commune de Jargeau doit passer une convention avec les communes participantes :

- **Bouzy-La-Forêt**, 18 rue de la Mairie, 45460 Bouzy-la-Forêt représentée par Mme Florence BONDUEL, Maire de Bouzy-La-Forêt ;
- **Darvoy**, 27 route d'Orléans, 45150 Darvoy, représentée par M. Marc BRYNHOLE, Maire de Darvoy ;
- **Fay-aux-Loges**, rue Abbé Georges Thomas, 45450 Fay-aux-Loges, représentée par M. Frédéric MURA, Maire de Fay-aux-Loges ;
- **Férolles**, route de Sandillon, 45150 Férolles, représentée par M. David DUPUIS, Maire de Férolles ;
- **Sandillon**, 251 route d'Orléans, 45640 Sandillon, représentée par M. Pascal JUTEAU, Maire de Sandillon.

Il s'agit pour la commune de Jargeau d'être désignée comme porteur du projet, d'être autorisée à recevoir la subvention de la Région et de s'engager :

- à monter et à suivre le dossier de demande de subvention à destination de la Région Centre – Val-de-Loire,



n° 15_2025DEL
Nomenclature n° 752

Nombre de membres : 27
Présents : 21
Votants : 26

- à reverser aux communes la part de subvention leur revenant.

Les communes partenaires s'engagent :

- à fournir les pièces particulières et les justificatifs pour réaliser le projet et bénéficier de la subvention.

L'ensemble des communes partenaires s'engagent :

- à travailler un programme pluri-communal et pluriculturel en accord avec les exigences de la subvention régionale.
- à participer à l'élaboration des supports de communication nécessaires et à les financer.

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Mme le maire à signer la convention de partenariat du PACT de « LA CONSTELLATION CULTURELLE » ci-jointe en **annexe**.

Adopté à l'unanimité



Le Secrétaire de séance,

Julie GOUSSU



Fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme, le 30 janvier 2025

Acte certifié exécutoire :

Acte publié le :

Acte notifié le :

